

Voix Suisse romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **33 (1986)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Interview

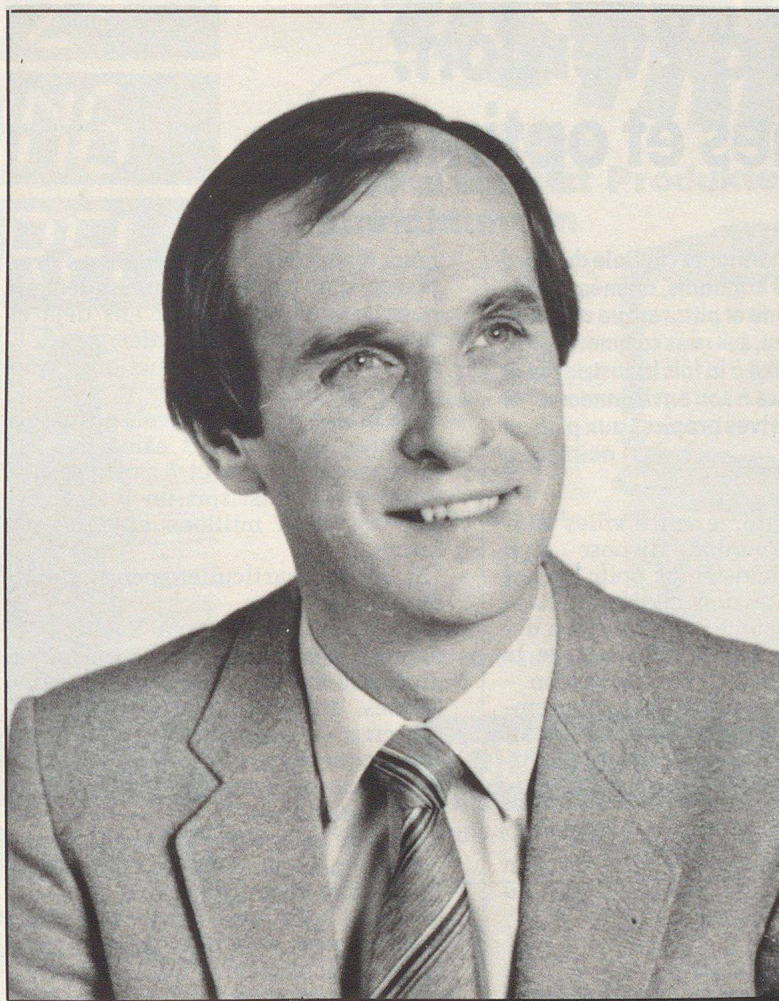
Durant neuf ans milicien à Lausanne, Alain Chatelan devient en 1978 chef local professionnel de la protection civile à Montreux-Veytaux. Comme 13 de ses semblables dans le canton de Vaud, il s'attèle à la tâche d'équiper sa commune d'abris suffisants. 8000 places environ font, depuis 81, défaut à Montreux. Les aménagements doivent être achevés avant l'an 2000. Une tendance se dessine: des privés viennent prêter main-forte aux communes. A Clarens, la Migros a construit sous son magasin un confortable abri anti-atomique d'une contenance de 1200 places.

▣ Alain Chatelan, qu'est-ce qui vous a poussé à entrer dans la protection civile?

Je m'y suis retrouvé par obligation d'abord, lorsque, à 28 ans, j'ai rendu mes affaires militaires. J'ai donc été incorporé aux miliciens à Lausanne. En 1975, j'ai collaboré pendant 12 jours à l'élaboration de la planification générale de la PCi pour la ville de Lausanne. J'y ai été bien noté par le chef local, M. Marcel Regamey, qui m'a suggéré de devenir chef de secteur suppléant. J'ai donc suivi des cours fédéraux à Lyss. Au début 78, j'ai appris que Montreux cherchait un chef local et j'ai donc postulé.

▣ C'est l'époque à laquelle la protection civile commençait à se structurer sérieusement.

Il y a en effet eu un essor dans l'instruction. On a alors été chargé de différentes tâches d'organisation. A Montreux, en 81, nous avons par exemple travaillé sur le plan d'attribution, lequel se poursuit encore aujourd'hui.



Alain Chatelan

Nous devons tenir ce plan continuellement à jour.

▣ Quelle est votre tâche principale cette année?

La programmation de toutes les «mises sur pied» qui se termineront en 87. En d'autres termes, définir le travail de chacun dans tous les abris.

▣ Quels sont les problèmes majeurs que rencontre un chef local?

Chaque commune est responsable de sa population. Notre rôle est donc de le lui rappeler et de lui faire comprendre l'importance de la PCi, d'accélérer la construction d'abris.

▣ Que reste-t-il à faire aujourd'hui dans votre commune?

De nombreuses constructions: un poste de commandement local, quatre postes d'attente type 1, trois postes d'attente type 2, quatre postes sanitaires et quatorze abris publics de 200 à 1000 places chacun.

▣ Du pain sur la planche...

Il est en effet difficile de trouver la place de ces 14 abris dans les délais. Des privés viennent parfois nous donner des coups de main appréciables.

▣ Le Pays de Vaud est à la traîne de tous les autres cantons concernant la création d'abris...

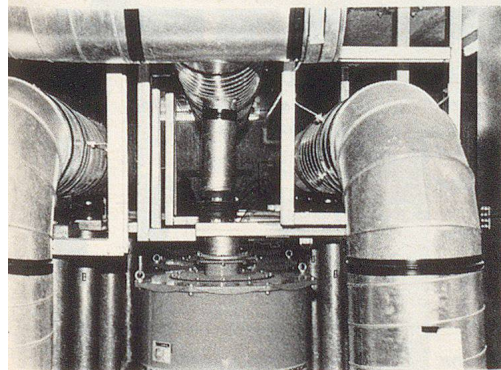
En 1995, nous devrions normalement avoir terminé tous les aménagements; la population entière devrait pouvoir être protégée. Certains cantons y sont déjà parvenus. Pas nous.

▣ Depuis quelques années, on constate une évolution dans la mentalité du public à l'égard de la protection civile.

Jusqu'en 82, nous enregistrions beaucoup de défaillances. L'état d'esprit a changé. Les gens comprennent maintenant que la PCi est utile. C'est ce qui explique cette évolution.

▣ Votre souhait pour l'avenir?

J'espère que les femmes se sentiront davantage concernées, et qu'elles seront de plus en plus nombreuses dans la PCi! ▣



La PCi à Yverdon: Lacunes et optimisme

Yverdon, la charmante capitale du Nord vaudois, 21 000 habitants, animée, dynamique, accueillante et pittoresque avec son imposant château, ses rues commerçantes. La petite cité est à la fois industrielle et touristique grâce à son environnement et surtout à ses rives propices aux plaisirs nautiques.

Comme quatorze autres villes vaudoises, Yverdon dispose d'un poste à plein-temps pour le chef local de la protection civile. M. Raymond Raemy assume cette fonction depuis 1974, soit depuis le début de la planification de la PCi dans le canton. M. Raemy, serrurier de métier, puis employé à l'arsenal cantonal, était l'homme d'une situation aussi polyvalente, après avoir suivi la formation de chef local à Lyss. Le rapport d'inspection de l'Office fédéral de la protection civile, en juin dernier, ne ménage pas ses éloges au responsable yverdonnois.

Des problèmes de budget

La crise économique n'a pas épargné Yverdon-les-Bains. D'où un inévitable resserrement des possibilités financières. Cette situation explique un certain retard dans la planification, ce que regrette M. Raemy.

– Au train où vont les choses, la PCi yverdonnoise ne sera vraiment au point que vers 1995. Actuellement

nous disposons de 18 000 places protégées, d'un poste de commandement opérationnel depuis dix ans déjà et de quatre postes de quartier.

- Au niveau des constructions, que reste-il à faire?
- 3000 places protégées, trois postes de quartier, deux postes sanitaires de secours de 128 lits et 5 postes sanitaires de 32 lits, soit un budget de plus de deux millions et demi de francs...
- Un coût particulièrement élevé, semble-t-il?
- Oui. Il faut savoir qu'à Yverdon la nappe phréatique affleure parfois à un mètre du sol. Cela pose des problèmes difficiles et coûteux pour «enterrer» nos abris.
- Il manque donc 3000 places protégées. Que se passerait-il lors d'une grave catastrophe?
- En cas de guerre traditionnelle, d'accident, de vague de fond, nous pourrions faire face grâce aux abris de fortune. Pour une alerte aux gaz, nous disposons de masques en suffisance. A souligner le fait que la PCi yverdonnoise est opérationnelle en ce qui concerne son état-major, service de renseignement et SPAC (service de protection atomique et chimique). Ce qu'il faut pousser absolument, c'est la construction de postes sanitaires. Personnellement, je me tiens «aux aguets» lors de toute mise à l'enquête. Il est parfois possible de

profiter d'une construction importante pour créer, dans le même temps, et donc à moindres frais, une construction planifiée.

- Quels sont vos effectifs?
- 1281 hommes et 7 femmes. Mais là aussi, problème de budget pour la formation. Une journée de cours à Gollion revient à Fr. 75.– par personne...

Confiance et volonté

- Etes-vous pessimiste pour la suite du programme?
- Disons que je suis modérément optimiste... Les esprits ont considérablement changé depuis l'affaire de Tchernobyl dans la population, qu'elle soit impliquée ou non dans la PCi, et surtout dans les municipalités. A ceci s'ajoute le fait que désormais une quote-part de Fr. 12.50 par habitant sera versée par la commune à la PCi, donc décompression appréciable de notre budget.

Confiance en l'avenir

- N'est-ce pas un peu lourd pour vous d'avoir constamment à stimuler les uns et les autres?
- Evidemment. Mais j'ai confiance cependant après avoir vu les hommes, lors de l'avalanche des Diablerets, travailler comme des forcenés, dans des conditions météorologiques très difficiles. J'ai eu la preuve des potentialités morales des citoyens de ce pays et des volontaires étrangers œuvrant parmi eux.

Je suis absolument persuadé que si une catastrophe se produisait aujourd'hui, il se trouverait des hommes et des femmes pour faire face.

Ceci étant, il faut lutter pour édifier la sécurité de notre population, dont il ne faut pas oublier qu'elle vieillit. ▣

Les lits de protection civile ACO vous font dormir comme il faut!

Venez voir
notre stand
d'exposition.

ils sont adaptés à leur fonction: les nouveaux lits COMODO superposables correspondent à toutes les exigences de la protection civile.

leur matériel est adéquat: construction en tubes d'acier rigides munis d'un système de fixation par fiches permettant une utilisation variée. Garniture de lit individuelle interchangeable.

ils sont conformes aux prescriptions de l'OFPC: à l'épreuve des chocs de 1atm. et subventionnés par l'OFPC.

ils sont intéressants pour les budgets: avec toute la gamme des services, y compris l'ensemble des conseils à la clientèle.

ACO équipe avantageusement les abris de PC.



Mobilier de protection civile ACO
Ets Georges Maye SA
Budron B
1052 Le Mont s/Lausanne

Volant détachable INFO-PC

Veillez m'(nous) adresser s.v.p. des informations sur les lits de protection civile ACO superposables. Merci.

Nom: _____

Téléphone: _____

Adresse: _____

Commune: _____



B&S



La PCi à Yvonand: En très bonne voie

Yvonand, gros village lacustre – 1500 habitants, 1339 ha. – est situé au cœur de la Grande-Carigaie, la «Camargue suisse», comme disent les Alémaniques. C'est vrai qu'il souffle ici comme un petit air méditerranéen dans les vastes roselières et les feuilles argentées des saules du rivage. Douceur du climat aidant, ce peuple d'agriculteurs, artisans et pêcheurs s'ouvre au tourisme, de plaisance surtout, grâce à un port moderne abritant 400 bateaux.

Ici tout respire la paix, mais foin de poésie. On travaille dur à Yvonand. La construction d'un abri de 591 places, combiné avec quatre classes d'école au lieu-dit «En Brit» (îlot 3) est presque terminé. Il avait été commencé en 1984. Impressionnant, paraît-il, mais impossible de le visiter ces jours pour cause de béton frais! Cette réalisation porte à 1444 places le nombre des places protégées de la localité, hameau de la Mauguetzaz compris.

lais. Rappelons que la planification générale prévoit, théoriquement, (révision de 1984) que la PCi dans notre localité – constructions, structures et formation du personnel – devrait être opérationnelle en 1990.

- Où en est-on au niveau des constructions?
- Reste à construire un poste sanitaire de 32 lits, un poste d'attente et surtout le poste de commandement avec réseau de transmissions. Pour ces deux derniers, qui seront attenants, il faut encore en définir l'emplacement. Idéalement, ces postes devraient couvrir le village et se trouver au centre d'un cercle de 1,5 km de rayon.
- Un lourd programme au niveau du budget?
- Certes. En 1984, la part de la commune (23%) pour les quatre projets était devisée à plus d'un demi-million de francs. Le fait que l'abri principal (Fr. 283 000.–) soit presque terminé est déjà bon signe.

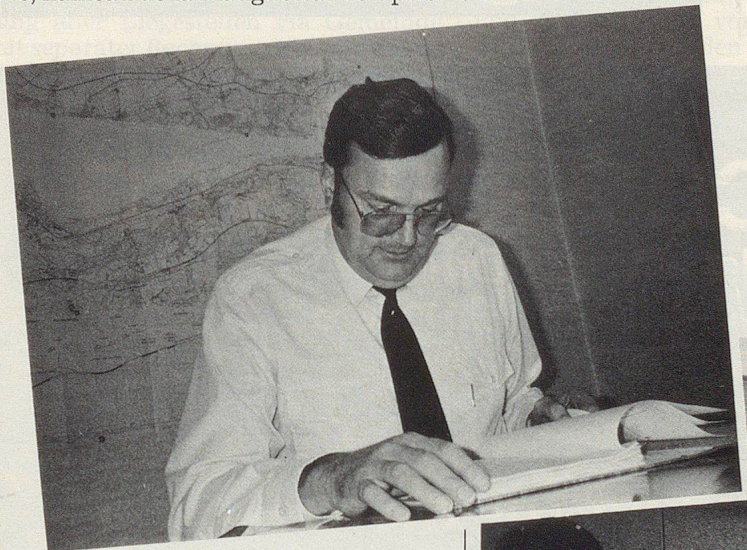
Le recrutement

- L'effectif total prévoit 166 personnes. Actuellement, une centaine d'hommes sont désignés. Quelques-uns ont déjà été formés à Gollion. Les cours de répétition ont lieu à Yverdon. Tant que nous ne disposerons pas des constructions susmentionnées, le recrutement se fait à petits pas.
- Ferez-vous appel aux femmes?
- Les portes leur sont ouvertes, surtout celles du sanitaire.
- Quelles sont vos tâches actuellement?
- Récapituler et contrôler les abris homologués, mais surtout structurer et mettre en place l'organisme local. Tout est à créer, et cela prend du temps
- Quels sont vos principaux problèmes?
- Le manque de temps, répond le responsable en titre. La frontière entre mes deux fonctions n'est pas vraiment définie. Et puis, quelques tâtonnements inévitables dans une telle période de mise en place.

Le moral des «troupes»

Il ne va pas mal du tout, si l'on en juge d'après la motivation de Daniel Hug et Jacques Schlosser. Un certain vent soufflant de l'Est et aussi des catastrophes accidentelles (comme cet avion tombant récemment sur un quartier de Los Angeles) motivent les municipalités et les particuliers à l'effort nécessaire – en temps et en argent – pour créer une protection civile digne de notre pays.

- Et puis, ajoute Daniel Hug, qui n'a pas l'habitude de compter ses heures, la Suisse a aussi le devoir de se préparer à secourir en tout temps les pays proches ou lointains frappés par une calamité, naturelle ou non. ▣



Les responsables

Daniel Hug est employé communal à Yvonand, surveillant des travaux et responsable local de la protection civile depuis bientôt quatre ans. Il est secondé efficacement par Jacques Schlosser, à la fois responsable de l'Office communal et suppléant du responsable de la PCi.

Dans les locaux de l'administration communale, un bureau est réservé à la PCi. Au mur, des cartes de la région et un plan du village fractionné tactiquement en quatre îlots.

Les deux hommes sont conscients de l'ampleur de la tâche.

- Nous faisons tout pour tenir les dé-

